

---

## Comment devenir conseillère ?

---

Devenir conseillère chez nous est très simple. Voici notre offre :

### Vous recevez pour commencer votre nouveau job :

- Une collection de lingerie féminine et de sous-vêtements pour hommes
- Deux paires de bretelles bijoux
- Des échantillons de nos collants
- La collection totale représente une valeur de vente d'environ € 750,00
- Notre kit de démarrage avec catalogues, formulaires (Flyers, Dépliants, Sacs en plastique, bloc-notes et bons de commande) et un ensemble de lingerie (haut et bas) au choix pour vous-même
- Une formation par votre « team-leader »

### Vous devez :

- Acheter le kit de démarrage de € 50,00
- Signer le contrat de conseillère
- Donner une cheque de caution de € 350,00  
(ce cheque sert uniquement comme sécurité pour la collection, il n'est pas encaissé sauf en cas de fraude)

### Comment ça se déroule :

- Vous pouvez commencer à travailler dès que vous avez reçu la collection.
- Vous recevez une commission de 25 % jusqu'à 32,5 % sur le montant HT des ventes réalisés. Les bulletins de commission seront envoyés vers le 15 d'un mois pour le mois précédent.
- En cas d'une vente en réunion organisée par une hôtesse cette hôtesse recevra une commission de 10 % sur les ventes HT réalisés pendant cette réunion sous forme de bons d'achat.  
(Les bons d'achat sont envoyés avec la marchandise, ils peuvent être utilisés uniquement dans une future réunion)
- Le bulletin de commission vous sert également comme document pour l'administration de l'impôt et pour l'assurance sociale.  
(Car on est une société luxembourgeoise on ne peut pas envoyer les déclarations de salaire vers les autorités françaises).
- Vos premiers € 1.200,00 de ventes servent uniquement à l'achat de votre collection. Ils ne sont pas commissionnés.
- Après ces premières ventes votre cheque de caution vous sera retourné et la collection devient votre propriété.
- Vous pouvez à chaque moment acheter des échantillons (max. un ensemble par modèle) avec une réduction de 50 %. Vous pouvez acheter également des articles pour vous-même (max. 6 ensemble par année) dans les mêmes conditions.